



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Site : <http://www.ufuta.fr>

Mail : ufuta@ufuta.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION mardi 11 décembre 2018 Paris

1. *Présents* : François AMBOLET, Bernard BODIN, Françoise DAVID-SCIARA, Monique FALLEAU, Christian LATRY, Yvon LE GALL, Céline MENIL, Christine MIEGGE, Nicole PETITOT, Marie-Denise RISS-COLY, Stéphane RAVAILLE François VELLAS.
2. *Excusée* : Claudine METTAIE.

Accueil d'une UTL aux travaux du CA

Le Président de l'UTL de Saint-Nazaire a eu un contretemps et s'est désisté pour le présent CA.

Compte rendu du CA du 16 octobre 2018

Après ajouts et corrections de fautes de frappe, le compte rendu est soumis au vote

Contre : 0 Abstention : 0 le CR est **adopté à l'unanimité**

Assises 2020

Etat du dossier : tous les documents ont été transmis aux Utl, le travail effectué est excellent.

Le Président demande un carton d'invitation pour les personnalités officielles et liste avec les noms et qualités des personnalités.

La subvention départementale à l'UTLE a été supprimée

Revue de détails pratiques :

Rappel pour les inscriptions

Communications : prévoir la méthodologie, à savoir 20 minutes d'intervention et 10 minutes de questions /

Tables rondes : les thèmes

Valeur citoyenne et démocratie à traiter par l'UFUTA

Quel avenir pour nos structures animation Stéphane RAVAILLE et Lisette LETEXIER

Bilan général : penser à désigner les secrétariats pour chaque réunion à charge de l'UTLE et à remettre au Président et au secrétariat

Rapport général : soit le Président soit le président du Comité scientifique

Prévoir portable et clé USB

Mettre à l'ODJ du CA le calage Bilan et synthèse des Assises

Les trophées : « Essonne terre d'asile » ; ils sont à la fabrication (202 €)

Constituer une banque de trophées.

Journée de dirigeants

Elle se déroulera le mardi 5 février 2019 à la Cité des Sciences de la Villette. Deux thèmes seront traités :

Le matin : Le reçu fiscal, animé par Jean-Bernard SOLER (Cadref de Nîmes)

L'après-midi : la rémunération des intervenants, animé par Stéphane RAVAILLE

Comme les années antérieures l'UFUTA offre le déjeuner aux participants à cette journée

Point financier

Mise à jour de l'annuaire : Françoise DAVID-SCIARA indique que le devis pour impression (312 €) a été validé, et que la rémunération pour la mise à jour s'élève à 78, 75 € sous couvert d'une facture

Cotisations

En début d'année : lancer l'appel à cotisation

Béziers et Dinard : partenaires accrédités : à valoir sur la cotisation future

Béziers : l'Université Montpellier 3 a voté favorablement la convention qui est renvoyée au CA de l'Université

Dinard : dossier en attente

Mettre à l'ODJ du prochain CA retour des anciens et prospective.

Evocation de Calais, Vannes, Issoudun, Montargis

Il est proposé que le montant de la cotisation reste inchangé :

Vote à l'unanimité des présents et représentés

Le CA prend acte de la proposition de reprendre les provisions en fin d'année budgétaire

Le site internet

Le Président rappelle le vote du dernier CA concernant la rénovation du site et l'embauche d'un salarié pour ce faire, à savoir :

un CDD de 6 mois pour la création à 300 € net par mois (congrés inclus) démarrant au 1^{er} février 2019 jusqu'au 31 août 2019

ensuite un CDI à temps partiel (3 h par mois à 20 € net de l'heure)

Le lieu de résidence du salarié (webmestre) est Agde.

Vote pour autoriser la signature du contrat

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **unanimité**

Génération Mouvement

Christian LATRY informe que de nouvelles propositions ont été émises par Génération Mouvement qui revient sur la position présentée lors de la Journée de dirigeants du 26 juin 2018. A cette époque M. LEMOINE, président de Génération Mouvement, avait indiqué qu'il serait possible aux membres de l'UFUTA d'adhérer directement à Génération Mouvement avec une forme de parrainage de l'UFUTA. Aujourd'hui il revient sur ce dispositif en proposant que l'UFUTA soit un intermédiaire. Cela représente un risque financier pour l'UFUTA et ses membres.

Ces propositions ne peuvent être avalisées par l'Union. Cette prise de position de l'UFUTA est soumise au vote et **adoptée à l'unanimité**

L'adhésion à Génération Mouvement serait à débattre à nouveau : si les fonds transitent par l'UFUTA, l'Union devient responsable. Or l'Assemblée générale le 26 juin dernier ne souhaite pas que l'Union soit un intermédiaire en raison du risque financier encouru

Le Président reprendra contact avec M. LEMOINE pour obtenir des informations et des précisions.

Rencontre avec la CPU

Le 21 novembre Stéphane RAVAILLE et Marie-Denise RISS-COLY ont rencontré M. Jean-Emile GOMBERT, conseiller du président de la CPU. (voir le compte-rendu établi par Stéphane RAVAILLE le

23 novembre et transmis aux membres du CA en annexe 1 et pour info le communiqué de la CPU en annexe 2).

Le Président a demandé l'accueil de l'UFUTA à la Maison des Universités, siège de la CPU. Une première étape est de demander la domiciliation ; une demande officielle est à faire auprès de l'AMUE, Agence de mutualisation des universités des établissements, propriétaire des locaux.

En 2020 arrive l'échéance de la convention multipartite : faire adhérer l'Association des Régions de France et solliciter également la Conférence des Grandes Ecoles, ces deux pistes recueillent un avis favorable. M. GOMBERT avait piloté et participé aux travaux de la convention. Il est demandé que la convention puisse être mise sur le site de la CPU.

Question diverses

Contact Crédit Agricole

Le Président a été contacté par M. RUSSELL, responsable du marketing senior au Crédit Agricole, première banque française vis à vis des séniors. Il souhaite échanger sur 3 thèmes

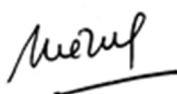
- Cumul emploi avec la retraite
- Trouver une association pour aider ceux qui n'ont pas préparé leur retraite
- Aide au développement personnel : savoir comment faire un lien entre le réseau du Crédit agricole et le réseau de l'UFUTA

Contact Alliance Française de Toronto, Canada

M. NICKOLSON souhaiterait procéder à une démonstration pour une visioconférence avec l'UFUTA. Le président fait appel à candidature auprès des administrateurs pour savoir si l'un d'entre eux désire prendre en main le contact avec M. NICKOLSON. Il n'y a pas de candidat.

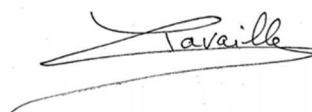
M VELLAS explique qu'il faut être vigilant : savoir si M. NICKOLSON parle en son nom propre ou au nom de l'Alliance Française, voire même d'une université du 3è âge du Canada. En l'absence de ces informations il convient de rester prudent. Avec accord du CA le Président indiquera à M. NICKOLSON que l'UFUTA ne donne pas de suite à sa proposition.

La secrétaire



Céline MENIL

Le président de l'UFUTA



Stéphane RAVAILLE